

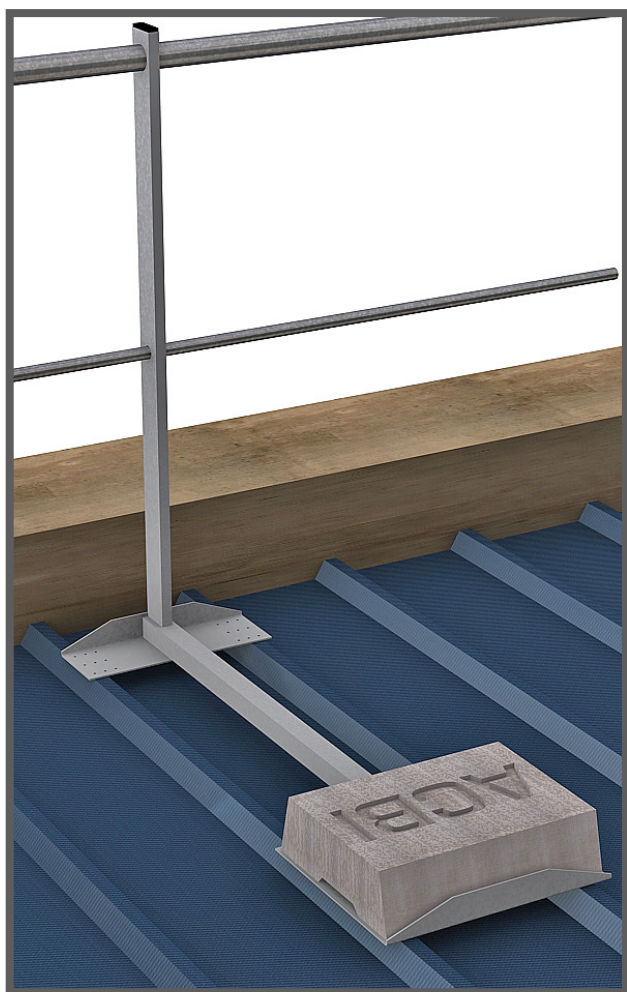
GARDE-CORPS ACIER

AUTOPORTANT BAC ACIER

Le garde-corps en acier Gardostabac est un système autoportant de protection collective permanent destiné exclusivement à la sécurisation des toitures non accessibles au public, sur bac sec.

Il est préconisé lorsqu'il n'est pas possible de fixer le garde-corps sur les tôles nervurées. Il à l'avantage de s'installer et de se démonter facilement. Aucun percement n'est nécessaire.

Conçu pour se poser dans les 2 sens de l'onde, le Gardostabac s'adapte également sur les ondes de 250 et 333 mm. Pour toutes autres dimensions d'ondes, nous consulter.

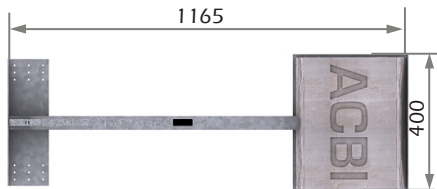
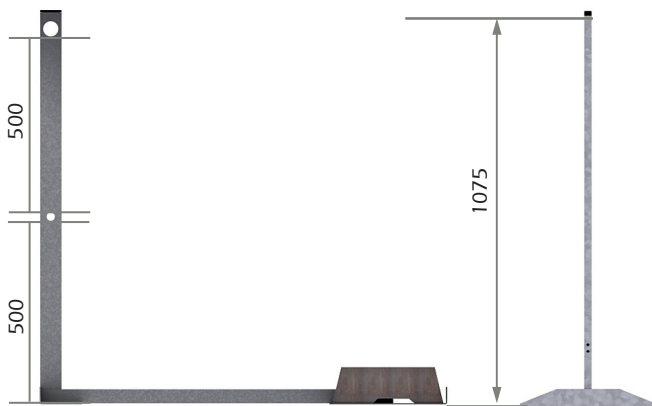
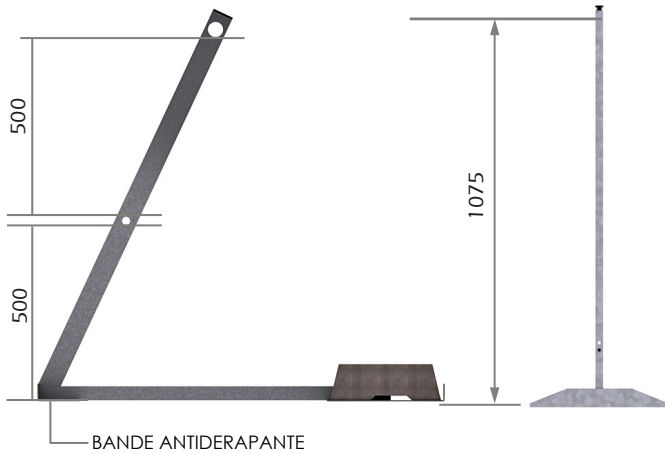


Conformité

Le garde-corps acier autoportant GardoStabac se pose directement sur la toiture sans aucun moyen de fixation. Sa mise en oeuvre ne nécessite aucun percement, ni de reprise d'étanchéité.

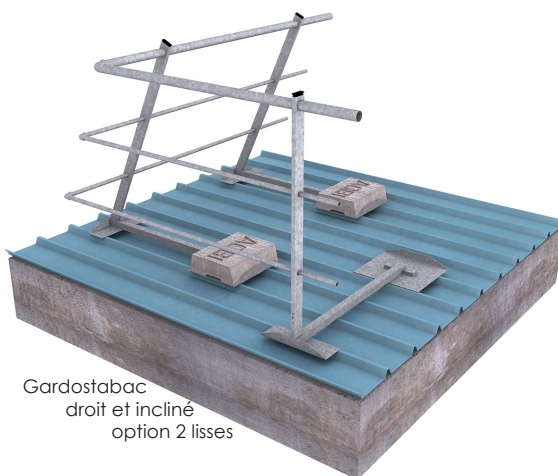
Sa conception est conforme aux exigences de la norme française NF E85-015 et européenne NF EN 14122-3.

Si la toiture ne dispose pas d'un acrotère de 100 mm au minimum, il convient d'installer une plinthe de protection à la base du garde-corps. Le matériel statique fourni par ACBI ne nécessite aucun entretien particulier ; il doit être assemblé par un professionnel dans les règles de l'art conformément à sa notice de montage. Un contrôle « visuel » est recommandé une fois par an pour s'assurer de la bonne qualité d'assemblage.



GARDOSTABAC ACBI

Développé à partir de la gamme standard, l'ensemble des poteaux et des différents modes de fixation sont raccordables entre eux à l'aide de toutes nos pièces de jonctions de la gamme GardoKit.



Gardostabac
droit et incliné
option 2 lisses

TRAITEMENT DE SURFACE

- Galvanisation à chaud
- Peinture époxy

Simple et rapide à installer à l'aide du bouchon ClipLiss. Dans le cas d'absence d'acrotère périphérique d'une hauteur minimum de 100 mm, l'installation d'une plinthe* est obligatoire.



BAC ACIER

Epaisseur mini 63/100
Ondes 250 ou 330
Entraxe poteaux 1750 mm